

POSTE À POURVOIR

Immédiatement...

PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ

Elodie Loubère, chargée de
recrutement au 02 32 31 94 52

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE

service-recrutement@eure.fr

OU PAR COURRIER À

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Responsable de la cellule travaux en régie
Direction de la mobilité - PTGR - La rougemare à Evreux

Sous l'autorité de l'adjoint du responsable de pôle, le responsable de la cellule travaux régie encadre une équipe de 11 agents spécialisés dans des domaines diversifiés.

Informations utiles :

Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux.

Vos missions :

Encadrer les 11 agents de la cellule travaux régie.

Élaborer, piloter le programme d'entretien du réseau routier au profit des UT et autres services du Département, y compris mise à jour des données sur le SI Routier.

Participer aux réunions de pôle, de service et réaliser des réunions de débriefing avec les équipes (avec CR)

S'assurer des conditions de travail (risques maîtrisés notamment pour les chantiers sous circulation).

Consulter les concessionnaires du domaine public.

Coordonner les actions d'entretien des matériels détenus par le service.

Etre force de proposition dans les choix d'orientation et d'acquisition de nouveaux matériels et s'informer des techniques innovantes.

Contribuer à la rédaction des cahiers des charges techniques des matériels à acquérir ou réaliser.

Rédaction des divers marchés transversaux relatifs à des missions d'entretien du réseau routier départemental, (Fauchage, Elagage, curage des ouvrages d'assainissements...)

Assurer des relations avec les fournisseurs en fonction des besoins spécifiques et réglementaires nécessaire à l'activité de la cellule. Rédiger les pièces techniques des marchés.

Participer à exploitation de la route en matière de viabilité hivernale.

Compétences :

Connaissances techniques routières, exploitation, signalisation H&V et équipements de la route.

Aptitude managériales

Aptitude à travailler en équipe.

Aptitude à rendre compte à sa hiérarchie et à déléguer à ses subordonnés.

Sens de l'organisation et des méthodes de travail.

Capacité à organiser l'activité "travaux en régie"

Utilisation de la bureautique.

Capacité à comprendre et à interpréter des fiches et des plans techniques.

Connaissances en marchés publics

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Capacité d'analyse et de Synthèse

Rédaction de notes et de rapports.

Maîtrise budgétaire

Connaissances SIG

Connaissance du code de la route et de la voirie routière

Avantages :

Outre la rémunération statutaire complétée d'un régime indemnitaire, vous disposez de 50 jours de congés dont 15 jours de RTT. La gestion personnalisée et optimale de votre carrière et un plan de formation dynamique, vous permettront de développer vos compétences et d'évoluer professionnellement.